



JANVIER 2024

Vol. 43

No. 1

CONTACT

Publié depuis 1982



CONTACT JANVIER 2024 — ÉDITION SPÉCIALE

Cette édition de votre journal municipal *Contact* du mois de janvier 2024 est une édition spéciale concernant les actualités de la Municipalité. Vous y retrouverez, entre autres, le sommaire du budget pour 2024, les calendriers des collectes des matières résiduelles 2024 et de la patinoire.



SÉANCES DU CONSEIL 2024

Les séances du conseil ont lieu au 318, rue Principale Ouest, à la salle du Conseil à **19 h 30**.

Lundi 15 janvier 2024	Lundi 5 février 2024	Lundi 4 mars 2024	Mardi 2 avril 2024
Lundi 6 mai 2024	Lundi 3 juin 2024	Mardi 2 juillet 2024	Lundi 5 août 2024
Mardi 3 septembre 2024	Lundi 7 octobre 2024	Lundi 4 novembre 2024	Lundi 2 décembre 2024



BIBLIOTHÈQUE ROGER-FOURNIER

Les bénévoles de la Bibliothèque Roger-Fournier et madame Anne-Hélène, responsable de la bibliothèque, vous souhaitent une année 2024 remplie de douceur.

Voici l'horaire hivernal

Mardi
13 h à 15 h

Mercredi
19 h à 20 h

Jeudi
13 h à 15 h



[Bibliothèque Roger-Fournier](#)



CONSEIL MUNICIPAL

Maire	Monsieur Francis St-Pierre
Conseillers	
Poste n°1	Madame Anick Blouin
Poste n°2	Monsieur Jean-Denis Bernier
Poste n°3	Monsieur Simon Dubé
Poste n°4	Madame Vanessa Lepage-Leclerc
Poste n°5	Madame Mélanie Desrosiers
Poste n°6	Madame Stéphanie Arsenault



NOUS JOINDRE :

Bureau municipal	418 723-2816
Urgence municipale	418 723-2816; 103
Télécopieur	418 723-0436
Salle polyvalente	418 724-0900
Bibliothèque	418 724-0821
Centre communautaire	418 723-1747
Service des loisirs	418 725-5389
Courriel:	municipalite@stanaclet.qc.ca

BUDGET 2024



SOMMAIRE DU BUDGET 2024

Le lundi 18 décembre 2023, le conseil municipal adoptait le budget pour l'exercice financier 2024. Un résumé est présenté dans le tableau de la page suivante, mais voici d'abord les principaux faits saillants :

- ◆ Le taux de taxe foncière augmente de 4.00%.
- ◆ Les taxes de services des ordures et de ramonages ont augmenté, et ce, étant donné l'inflation.

Simulation des taxes municipales pour une résidence de 250 000\$ en 2024 desservie par l'aqueduc et l'égout

	2024	2023
Valeur foncière	250 000 \$	250 000 \$
Taxe foncière générale	1.025\$ / 100\$ d'évaluation 2 562,50\$	0,985\$ / 100\$ d'évaluation 2 462,50\$
Taxe d'aqueduc et égout	300 \$	300 \$
Taxe pour matières résiduelles	250 \$	200 \$
Taxe pour le ramonage	72 \$	52 \$
TOTAL	3 184,50 \$	3 014,50 \$

BUDGET 2024



RÉSUMÉ DU BUDGET 2024

REVENUS	2024	2023
Taxe foncière	2 911 252 \$	2 797 000 \$
Taxes de services	784 518 \$	677 849 \$
Taxes de secteur	26 578 \$	26 578 \$
Services rendus	104 027 \$	87 599 \$
Sources locales	103 000 \$	88 000 \$
Transferts gouvernementaux	441 041 \$	531 485 \$
Revenus d'éolienne	75 000 \$	75 000 \$
Affectation à l'investissement	0 \$	210 000 \$
Affectation de surplus	72 673 \$	73 063 \$
TOTAL REVENUS	4 518 089 \$	4 566 574 \$
DÉPENSES	2024	2023
Administration générale	742 585 \$	836 274 \$
Sécurité publique	874 846 \$	763 638 \$
Transport	1 151 589 \$	1 338 000 \$
Hygiène du milieu	668 201 \$	611 690 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	324 891 \$	315 867 \$
Loisirs et culture	463 352 \$	412 979 \$
Frais de financement	59 125 \$	57 826 \$
Remboursement de la dette	162 000 \$	158 800 \$
Autres activités financières	71 500 \$	71 500 \$
TOTAL DÉPENSES	4 518 089 \$	4 566 574 \$

VIE MUNICIPALE



COMPTE DE TAXES

Le compte de taxes 2024 sera disponible à la fin février 2024.

Les échéances de paiement seront sur trois (3) versements.

1 ^{er} versement	2 ^e versement	3 ^e versement
14 mars 2024	13 juin 2024	26 septembre 2024

Les modes de paiement sont les suivants:

Institution financière *

Accès D (Fournisseur : Municipalité St-Anaclet)
Telnat (Fournisseur : Municipalité St-Anaclet)
RBC (Fournisseur : Lessard)

Autres moyens

Chèque**
Argent
Carte de débit

*Pour les institution financière, vous devez utiliser le numéro de matricule

** Chèque par la poste, bien vouloir joindre le coupon ou les coupons de paiement correspondant ou inscrire le numéro de matricule sur le chèque. Si vous souhaitez un reçu, merci de l'indiquer.



VOILÀ! Compte de taxes

Pour ceux et celles qui utilisent l'application Voilà! pour consulter leur compte de taxes, si vous n'êtes plus en mesure de voir votre compte de taxes actuellement, il est possible que vous soyez dans l'obligation de supprimer votre propriété de votre compte et de l'ajouter à nouveau.

Vous aurez besoin du numéro de compte à 6 chiffres qui se trouve sur votre compte de taxes de l'an dernier ainsi que le montant du premier versement de l'an dernier.

N'hésitez pas à communiquer avec Emilie au 418 723-2816; 100 pour de l'aide.

1



+ Ajouter une propriété

2

Ajouter une propriété

Si votre adresse ne comporte aucun numéro civique, ou que vous ne trouvez pas votre adresse dans la recherche par adresse, veuillez rechercher par matricule.

Rechercher par adresse Rechercher par matricule

Entrer une adresse

Confirmer

Annuler

3



+ Ajouter un compte de taxes

4

Inscription aux comptes de taxes en ligne

Entrez les informations de votre compte de taxes annuel.

Numéro de compte (saisir les tirets si applicable)

Montant du premier versement

Confirmer

Annuler



VIE MUNICIPALE



AVIS AUX NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES CHANGEMENT D'ADRESSE DE CORRESPONDANCE

Lorsque vous intégrez votre nouvelle résidence, vous devez nous contacter pour effectuer votre changement d'adresse de correspondance, car ce changement ne se fait pas automatiquement à la suite de l'achat de votre maison. Vous pouvez nous en informer par courriel à municipalite@stanaclet.qc.ca ou par téléphone au 418 723-2816 poste 100.



MESSAGE IMPORTANT—DÉNEIGEMENT

La Municipalité souhaite obtenir la collaboration des citoyennes et citoyens.

En effet, en cette période hivernale nous vous demandons d'éviter de laisser des objets, des bacs de poubelles vides ou des véhicules sur le bord des rues lors d'intempéries. Le tout afin d'aider nos opérateurs à faire leur travail convenablement et éviter des bris.

Nous en profitons pour vous rappeler qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23 h et 7 h du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité. (Règlement 228-98)

La Municipalité est autorisée à faire remorquer les véhicules en infraction, et ce, aux frais des propriétaires.



SITE WEB

Plusieurs citoyens ont remarqué que le site web actuel ne semble plus à jour et plusieurs liens sont hors fonction.

Sachez que l'équipe travaille sur le nouveau site web et souhaite mettre le tout en ligne très rapidement.

Entre temps, n'hésitez pas à consulter la page Facebook pour certaines nouvelles et à communiquer avec nous pour vos questionnements.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre patience.

VIE MUNICIPALE



MESSAGE EXPRESS TELMATIK



BONNE NOUVELLE!

Pour être davantage à l'affût de ce qui se passe dans la municipalité, vous pouvez maintenant recevoir les informations municipales en vous inscrivant au système de messagerie de Bixocontact via ce lien :

[Inscription](#)

(adresse complète disponible sur le Facebook)

ou par téléphone 418 723-2816 poste 100

ou sur le site web (site en construction actuellement)

Trois modes de transmission sont possibles, vous pouvez choisir les trois comme un seul, à votre guise :

- ⇒ Courriel
- ⇒ Message texte (SMS)
- ⇒ Téléphone - Enregistrement vocal (seulement pour les messages urgents)

Lors de votre inscription, vous serez automatiquement ajouté dans la liste des avis importants/urgents, donc tout ce qui concerne les bris d'aqueduc, les ébullitions de l'eau, les fermetures de route, etc. vous seront transmis. Vous aurez aussi la possibilité d'ajouter votre nom aux listes suivantes, selon votre intérêt :

- ⇒ Loisirs (des rappels en lien avec certaines activités)
- ⇒ Communiqué (les messages importants)
- ⇒ Compte de taxes (dates d'échéance pour les versements ou que l'envoi du compte de taxes a été effectué)
- ⇒ Nouvelles municipales (Ouverture de poste, avis public, consultation publique, calendrier...)
- ⇒ Séance publique de la Municipalité (rappels de dates)

Pour **ceux et celles qui n'utilisent pas les nouvelles technologies**, il est maintenant possible pour vous de recevoir un appel enregistré directement sur votre téléphone résidentiel ou cellulaire.

Advenant aucune réponse, le message sera laissé sur la boîte vocale. S'il n'y a pas de boîte vocale, l'appel sera à nouveau effectué quelques minutes plus tard.

N'hésitez pas à en parler aux personnes de votre entourage qui pourraient ne pas voir ce message. Aidez-les à compléter leur inscription ou référez-les à la municipalité.

Si vous avez des questions ou que vous n'arrivez pas à vous inscrire, n'hésitez pas à téléphoner à Emilie au 418 723-2816 poste 100.

Horaire patinoire 2024

LUNDI AU VENDREDI		SAMEDI		DIMANCHE	
13 h à 14 h 30	Patinage libre	9 h à 11 h	Patinage libre	9 h à 11 h	Hockey libre
14 h 30 à 15 h 30	Hockey libre	11 h à 14 h	Hockey libre	11 h à 13 h	Patinage libre
15 h 30 à 17 h	Hockey libre jeunes (6 ^e année et moins)	14 h à 15 h	Patinage libre	13 h à 15 h	Hockey libre
17 h à 18 h	Patinage libre	15 h à 18 h	Hockey libre	15 h à 16 h	Patinage libre
18 h à 19 h	Hockey libre	18 h à 20 h	Patinage libre	16 h à 18 h	Hockey libre
19 h à 20 h	Patinage libre	20 h à 21 h 30	Hockey libre	18 h à 20 h	Patinage libre
20 h à 21 h 30	Hockey libre			20 h à 21 h 30	Hockey libre
21 h 30 Fermeture de la glace					
22 h Fermeture des vestiaires et du local					

Pour connaître l'état de la glace, composez le 418 724-0900.

* Le vendredi entre 13 h et 15 h, la patinoire est réservée aux personnes de 50 ans et plus.

** Le 26 janvier 2024 (si mauvais temps, remis au 2 février) patinoire réservé à l'École des Sources

SAINT-ANACLET-DE-LESSARD 2024

LÉGENDE

-  Déchets
-  Récupération
-  Déchets et compost
-  Récupération et compost

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		

MARS

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4			
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5		
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

MERCREDI - Territoire à partir de la route Neigette après le Petit rang 3 et tous les rangs vers le sud
 JEUDI : Village, incluant rang 3 est et ouest, route Neigette jusqu'au Petit rang 3 et le Petit rang 3

Services offerts par votre municipalité

- Lieux de récupération de piles et batteries: bureau municipal, école, épicerie et centre communautaire
- Récupération des fluorescents et ampoules au bureau municipal
- Réduction des déchets lors d'événements : vaisselle compostable
- Journées spéciales de récupération des résidus domestiques dangereux (printemps et à l'automne)
- Distribution de compost au printemps (Rimouski)
- Informez-vous au **bureau municipal en contactant le (418) 723-2816**

Collecte à domicile de meubles usagés
 La Friperie de l'Est collecte vos meubles et électroménagers EN BON ÉTAT gratuitement

(418) 723-0009
www.friperiedelest.com

Écoentre

Matières acceptées :

matériaux de construction, matelas et sommiers, résidus domestiques dangereux, pneus sans jante, matériel informatique et électronique, siège de bébé, branches et plus.

Ouvert toute l'année, selon un horaire variable.

www.rimouski.ca
 (418)724-3197

835, chemin Victor-Gauvin, Rimouski

Pour davantage d'information, contactez le (418) 725-2222 ou visitez le site:

InfoBac.ca
 MRC de Rimouski-Neigette

*La collecte du 25 déc. se fera le 26 déc.